

INSCRIPTION CECITAEKWONDO Saison 2023-2024

Photo

Nom:		Prénom:		
Adresse complète :				
Téléphone:	E-mail :			
Date de naissance :	Ville de naissance :		Département de naissance :	
Profession:			Nationalité :	
·				
Personne à contacter en cas d'urgence :		Lien:		
Nom, prénom :		Téléphone :		
Avez-vous un problème de santé particulier à signaler pour la pratique du taekwondo?				
☐ J'accepte que l'association traite les données du certificat médical fourni à l'inscription (obligatoire) (Il n'y a pas d'obligation à fournir des informations médicales supplémentaires au certificat médical établi. Néanmoins ces informations peuvent nous aider à adapter les conditions d'entraînement si nécessaire.)				
Pratique antérieure :				
Précédent club :		Grade:		
N° passeport FFTDA:		N° licence :		
Comment avez-vous connu le club?				
Objectifs pour l'année à venir :				
Objectus pour l'année à venir à				
Cotisation:				
☐ Plein tarif: 90€☐ Licence FFH (obligatoire): 30€		☐ Tarif famille (-50%):€		
			TOTAL :€	
Mode et montant du règlement :				
□ Espèces € □ 1 chèque à l'ordre de JEONG TONG TAEKWONDO DOJANG € □ 3 chèques (préciser les dates d'encaissement au dos) € +€ +€ □ Dispositif SORTIR (montant personnalisé) €				

Autorisations:		
Je soussigné		
□ Autorise □ N'autorise pas la diffusion de photos / vidéos prises dans le cadre de l'association, sur le site internet du club, ou tout autre type de média		
Assurances		
L'association étant affiliée à la FFTDA, le club et les licenciés sont couverts auprès de la Mutuelle des Sportifs (MDS). Le club a également souscrit un contrat avec SMACL Assurances. Votre assurance personnelle peut également être utile pour vous couvrir en cas d'accident. Pour pouvoir bénéficier de l'assurance, nous vous informons qu'il est <u>impératif</u> de nous signaler toute blessure		
survenant au cours d'un entraînement, et ce sur le moment.		
Pièces à fournir :		
 □ Fiche d'inscription dûment remplie □ Certificat d'aptitude à la pratique du taekwondo en loisirs et en compétition □ Règlement de la cotisation 		
L'inscription sera prise en compte uniquement à la réception de l'ensemble des documents		
Le certificat médical est indispensable pour obtenir sa license sportive. Il doit établir l'absence de contre- indication à la pratique du taekwondo en précisant loisirs et/ou compétition . Le taekwondo est une discipline à contrainte particulière ; en conséquence, il est obligatoire de fournir un certificat médical tous les ans . Si vous avez déjà un passeport, la partie médicale doit également être signée par le médecin.		
J'ai bien pris connaissance du règlement intérieur du club (consultable sur le site internet) et je m'engage à le respecter.		
Date: Signature:		

Ces informations sont enregistrées dans un fichier informatisé à la seule destination du bureau de l'association. Les données sont conservées pendant 5 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.